



**COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE**

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril 2026, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 03 avril 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames FELICETTI Annick, CHIMIACK Pascale, LOUIS Christine, GADBOIS Catherine, MARET Sophie, MARET Valérie (à partir de 18h59), CHARREAU Estelle et CHARDON Amélie et Messieurs TROLIO Michel, RAT Jérôme, LEFORT Patrick, ROYNEL Patrick, MORI Thierry, GONZALEZ Emmanuel et BROUSSE Yann

Absents excusés : Mme ASLOUDJ

M. CRAVERO

M. FAUCHER

Mme COURVOISIER

Mme MARET Valérie

Pouvoir à Mme LOUIS

Pouvoir à Mme CHIMIACK

Pouvoir à M. TROLIO

Pouvoir à Mme CHARDON

Pouvoir à M. RAT (jusque 18h59)

Secrétaire de séance : Yann BROUSSE

**PROPOSITIONS DE NOMS EN VUE DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE
DES IMPÔTS DIRECTS**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650,

Considérant les conditions de recevabilité des commissaires proposés, à savoir : nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir des droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,

Considérant la nécessité de proposer ces personnes en nombre double,

Après en avoir délibéré, l'assemblée

DÉCIDE :

- de désigner Madame Annick FELICETTI, maire, comme président de la commission communale des impôts directs.
- de proposer, en nombre double, les noms des 12 commissaires titulaires de la commune et autant de suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux :

AIME Yannick

ASLOUDJ Zohra

BROUSSE Yann

CHARDON Amélie

CHARREAU Estelle

CHIMIACK Pascale

COURVOISIER Audrey

CRAVERO Ugo

DA COSTA Mario

DE LA HAMAYDE Arnaud

FAUCHER Pierre

GADBOIS Catherine

GONZALEZ Emmanuel

LEFORT Patrick

LOUIS Christine

LUGNIER Christian

MARET Sophie

MARET Valérie

MORI Thierry

RAT Jérôme

ROYNEL Patrick

TROLIO Michel

VALADIER Annick

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le 1^{er} Adjoint,
Michel TROLIO

